



École Rose-des-Vents

L'Info-Parents



Janvier						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Dates à retenir ce mois-ci :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| 1 ^{er} et 2 janvier | Congé des Fêtes |
| 5 janvier | Journée pédagogique |
| 20 janvier | Conseil d'établissement à 19 h |
| 26 janvier | Journée pédagogique |

Meilleurs vœux pour la nouvelle année!



Chers parents,

En ce début d'année 2026, nous tenons à vous adresser, au nom de tous les membres de l'équipe de Rose-des-Vents, nos vœux les plus sincères de bonheur et de santé et de réussite pour vous et vos enfants.

L'année qui s'achève a été riche en défis et en moments précieux partagés avec vos enfants, et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez chaque jour. Ensemble, nous avons contribué à leur épanouissement et à leur apprentissage, et nous sommes impatients de poursuivre cette belle aventure éducative à vos côtés.

Que cette nouvelle année soit pour chacun de vos enfants une période de découvertes, d'accomplissements et de progrès.

Nous vous remercions encore une fois pour votre soutien et votre collaboration, et espérons que 2026 sera une année marquée par des réussites et des moments de joie pour toutes les familles de notre communauté scolaire.

Horaire de l'école et absences pour des rendez-vous

En ce début d'année 2026, voici un rappel des heures de classe et des différents moments de pause :

Arrivée des élèves le matin : 7h30 à 7h40

Présence des élèves en classe en avant-midi : 7h40 à 11h05

Récréation du matin : 9h45 à 10h

Période du dîner : 11h05 à 12h20

Présence des élèves en classe en après-midi : 12h25 à 14h45

Récréation de l'après-midi : 13h27 à 13h42

Nous tenons à vous rappeler ces heures, puisque tel que mentionné via l'info-parents du mois de septembre 2025, si vous venez chercher votre enfant pendant la journée pour un rendez-vous, nous vous demandons **d'éviter de le faire pendant les récréations**. Il est difficile d'appeler un enfant sur la cour d'école, puisqu'elle est vaste et que les élèves sont mélangés sur la cour. Vous devrez alors attendre la fin de la récréation.

Examens ministériels 6^e année (anglais intensif)

Les élèves de 6^e année des groupes 821 et 822 seront en période d'examens du **13 janvier au 22 janvier 2026**.

Nous vous demandons donc d'éviter toute absence à ces dates, **puisque aucune reprise ne sera possible**, à moins d'une maladie grave ou de force majeure.

Absences pour des voyages / vacances et des associations sportives

Si votre enfant est absent pour une raison mentionnée en titre, sachez que **les enseignantes n'ont pas l'obligation de vous fournir les travaux et / ou devoirs à l'avance**. Les enseignantes s'adaptent au rythme des élèves; il est donc possible que la planification change au fil de la semaine.

Votre enfant pourra récupérer les travaux effectués en son absence à son retour.

Vêtements d'hiver

L'hiver est maintenant bien installé; nous vous invitons donc à vérifier que votre enfant est bien habillé en fonction de la température à son départ de la maison le matin.

Nous vous invitons également à lui fournir des items de rechange, puisqu'ils sortent à l'extérieur de 3 à 5 fois par jour (récréations, dîner, service de garde); soit des bas, mitaines, tuque, cache-cou, pantalon pour les plus petits.



Journée pédagogique du 26 janvier

Rappel : la date limite pour inscrire votre enfant au service de garde lors de cette journée pédagogique est le 16 janvier. Veuillez vous référer au courriel transmis par Mme Alarie à ce sujet.

Du linge de rechange sera à prévoir lors de cette journée, puisque les enfants iront jouer dehors une grande partie de la journée.

La thématique sera les jeux Olympiques d'hiver.

Journée pédagogique du 11 février

La thématique sera le carnaval de Rio.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette journée pédagogique, vous devez le faire **avant le 30 janvier**.

RAPPEL – Paiement des effets scolaires

Avez-vous payé les frais des effets scolaires en début d'année (agenda, photocopies)?

PAYÉ

Si ce n'est pas déjà fait, veuillez acquitter ces frais, le plus tôt possible, puisqu'un **premier avis** sera envoyé à la fin de la semaine prochaine. Je vous rappelle que le paiement en ligne est disponible; faites attention au numéro de référence à utiliser, il est différent de celui du service de garde. Celui lié aux effets scolaires débute par **ES** et se trouve sur l'état de compte de chaque enfant.

Contrairement au service de garde, vous ne recevez pas de courriel lorsqu'un état de compte est publié sur votre portail parents (Mozaïk). Je vous invite donc à consulter l'état de compte de votre enfant pour vous assurer que vous n'avez pas de solde à payer (celui-ci devrait être à zéro).



Reçus d'impôts

Les reçus d'impôts pour le service de garde et le service dîneurs seront produits en février (obligation avant le 1^{er} mars). Mme Alarie enverra un courriel pour informer tous les parents de la disponibilité des reçus sur le portail parents.

Période d'admission – Nouvelles inscriptions et réinscription



PÉRIODE OFFICIELLE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Le CSSMI tiendra sa période d'admission et d'inscription dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2026-2027, **du lundi 26 janvier au vendredi 6 février inclusivement**.

- Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles : le parent sera invité à compléter la demande d'admission en ligne sur le site Web du CSSMI, et ce, entre le lundi 26 janvier et le vendredi 6 février 2026.
- Les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada doivent communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire au 450 974-7000, poste 22313, pour compléter leur demande d'admission.
- Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au début du mois de février, via le Portail Parents (Mozaïk). Les parents seront informés de la mise en ligne du formulaire de réinscription, par courriel, dès la fin janvier.
- **Demande de choix d'école** : le parent qui désire faire une demande de choix d'école pourra également se prévaloir de ce droit, via un formulaire en ligne, après avoir complété la réinscription à une école du CSSMI.

Pour une information complète sur l'admission, visitez la section [Admission et Inscription](#), à partir du site Internet du CSSMI.

Dans cette section du site Web, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte.
- L'information complète sur les *Projets CSSMI* pour le primaire (musical, alternatif et PEI).
- Les formulaires en ligne pour les demandes d'admission, de choix d'école et d'inscription aux *Projets CSSMI* pour le primaire (disponibles dès le 26 janvier 2026).

Projet arts plastiques – 6e année

Dans le cadre du cours d'arts plastiques, les élèves du groupe 822, ont participé à un projet intitulé « *La Chaise des Générations* ». L'objectif de ce projet était de décorer une chaise symbolique qui sera placée à la table du conseil municipal. Cette chaise rappellera aux élus qu'ils doivent toujours penser aux générations futures lorsqu'ils prennent des décisions pour la communauté.



Les élèves ont travaillé avec créativité et engagement pour donner vie à ce symbole.

Afin de souligner l'importance de cette initiative, un conseiller municipal est venu rencontrer les élèves à l'école. Il a pris le temps d'échanger avec eux sur le sens du projet, puis il a emporté la chaise à la mairie pour qu'elle soit installée dans la salle du conseil.

Ce fut une belle occasion pour les jeunes de constater que leurs voix et leurs actions peuvent avoir un impact réel dans la vie de la collectivité.

Madame Andrée-Anne, spécialiste d'arts plastiques.



Spectacle de magie du 19 décembre

Grâce aux membres de l'organisme de participation des parents (OPP), tous les élèves présents ont pu assister à un spectacle de magie le 19 décembre dernier et pouvaient même être accompagnés d'un parent. Cette représentation fût très appréciée de tous, petits et grands, et a permis un départ en douceur vers le congé des Fêtes.

Un grand  aux membres de l'OPP, ainsi qu'à tous les parents qui se sont déplacés pour venir vivre un moment agréable avec les élèves à l'école.



Chroniques CSSMI

Match CSSMI | Armada : 11 janvier 2026

Grâce au partenariat avec le club de hockey de l'Armada de Blainville-Boisbriand, toute la grande famille du CSSMI (élèves, parents, employés, amis) profite d'un tarif exclusif pour le match du dimanche 11 janvier à 15 h : 10 \$ le billet + taxes.

 [Achat de billets en ligne](#) - voir le lien d'achat sur le site Web du CSSMI ou celui de l'école

Au plaisir de vous compter parmi nous le 11 janvier prochain — on a bien hâte de vous accueillir en grand nombre !



Règles pour les objets et équipements en transport scolaire



Interdit

Skis, trottinettes, bâtons de hockey, traîneaux, planches à roulettes



Autorisé

Petit matériel pour activités scolaires ou parascolaires (doit tenir sur les genoux ou sous le banc).



Instruments de musique : seulement les petits, (moins hauts que le banc), qui peuvent être gardés sur les genoux ou sous le banc.



Patins : dans un sac fermé et résistant en tissu.

Ballons/ bâtons de baseball: dans un sac fermé et résistant en tissu .



Vérifiez avec le conducteur que votre équipement ne bloque pas le passage ni les sorties de secours.